



PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

Mois des aînés et des anciens

- ATTENDU QUE** le leadership continu dont font preuve les aînés et les anciens est vivement apprécié, de même que leurs contributions officielles et non officielles à l'enrichissement des familles et des collectivités dans toute la province;
- ATTENDU QUE** les aînés et les anciens constituent un groupe hétérogène composé d'individus aux intérêts, aux réalisations, aux valeurs et aux antécédents variés;
- ATTENDU QUE** les aînés et les anciens demeurent des membres actifs et unis de notre société, témoignant des bienfaits d'une vie saine;
- ATTENDU QUE** les aînés et les anciens enrichissent la vie en nous écoutant et en nous transmettant leurs vastes connaissances, leur sagesse et leurs compétences grâce à leur travail, à leur bénévolat et aux soins qu'ils prodiguent;
- ATTENDU QUE** tous les Manitobains et Manitobaines aspirent à des communautés amies des aînés où tout le monde bénéficie lorsque des personnes âgées font un travail bénévole ou rémunéré ou participent à des activités communautaires;

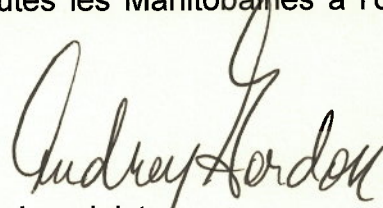
Nous, Audrey Gordon, ministre de la Santé et des Soins aux personnes âgées de la Province du Manitoba, proclamons par la présente que le 1^{er} octobre 2021 sera le

Jour Des Aînés et Des Anciens

et que le mois d'octobre 2021 sera le

Mois Des Aînés et Des Anciens

au Manitoba, et invitons tous les Manitobains et toutes les Manitobaines à l'observer scrupuleusement.


La ministre

